

Colomiers Ville éducative

Alain-Savary • Simone-Veil-En-Jacca

George-Sand • Hélène-Boucher Jean-Macé

Jules-Ferry • Lamartine

Lucie-Aubrac



# RENTRÉE SCOLAIRE

ANNÉE 2023-2024

Tout ce qu'il faut savoir  
sur l'accueil de votre enfant

Alaé, découvertes culturelles, artistiques et  
sportives, restauration municipale,  
Contrat local de santé, Projet éducatif  
de territoire, adresses utiles...

Idées recettes et  
conseils nutritionnels  
sur l'appli Qui dit miam !

[www.ville-colomiers.fr](http://www.ville-colomiers.fr)

**COLOMIERS**



# Sommaire

- 3 à 7 . L'accueil de loisirs associé à l'école
- 8 - 9 . Les mercredis scolaires et les vacances en centre de loisirs
- 10 - 11 . Les découvertes culturelles, artistiques et sportives
- 12 . La restauration : un enjeu éducatif et de santé publique
- 13 . Petite faim/Grande faim  
L'appli Qui dit miam !
- 14 . Le Contrat local de santé
- 15 . L'accueil des publics à besoins spécifiques
- 16 . Le Projet éducatif de territoire
- 17 . Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- 18 . Le Conseil municipal des enfants
- 19 . Le Portail des familles
- 20 . Les adresses utiles

## La rentrée en chiffres

15

écoles  
7 élémentaires  
8 maternelles

Près de  
1200

élèves en  
maternelles

190

agents d'animation  
en Alaé

31

auxiliaires de vie de  
loisirs (AVL) en Alaé

Près de  
2200

élèves en  
élémentaires

6

accompagnants  
de vie de loisirs  
(AVL) en centres  
de loisirs

5

éducateurs  
sportifs (Étaps)

70

agents d'animation  
en centres de loisirs  
(mercredi)

42

agents territoriaux  
spécialisés des écoles  
maternelles (Atsem)

## L'accueil de loisirs associé à l'école (Alaé)

### L'accueil des enfants autour de l'école

L'Alaé est un service municipal proposé aux familles au sein de chaque école publique maternelle et élémentaire, pour accueillir les enfants de la petite section au CM2. Il fonctionne tous les jours scolaires, le matin avant la classe dès 7h30, durant la pause méridienne incluant le repas et le soir, après la classe jusqu'à 18h30.

L'objectif principal de l'Alaé est de favoriser le bien-être de l'enfant tout au long de sa journée en fonction de ses besoins. Cela se traduit au quotidien par des projets et actions pour développer l'éveil culturel et citoyen, dans un espace de vie éducatif et de loisirs.

L'Alaé s'inscrit également en tant que co-éducateur, dans une dynamique de continuité avec les familles, l'école et les partenaires, au service du développement de votre enfant.

L'accueil au sein d'un Alaé s'effectue après inscription à la mairie en même temps que l'inscription scolaire. Toute modification en cours d'année est soumise à conditions et doit être adressée via la messagerie du [Portail Famille]. La facturation s'effectue mensuellement en fonction des ressources familiales. Ouvert à chaque enfant, cet accueil s'adapte aux besoins des familles.

Le règlement intérieur est disponible et consultable dans chaque Alaé.

Guichet unique :  
05 61 15 24 35

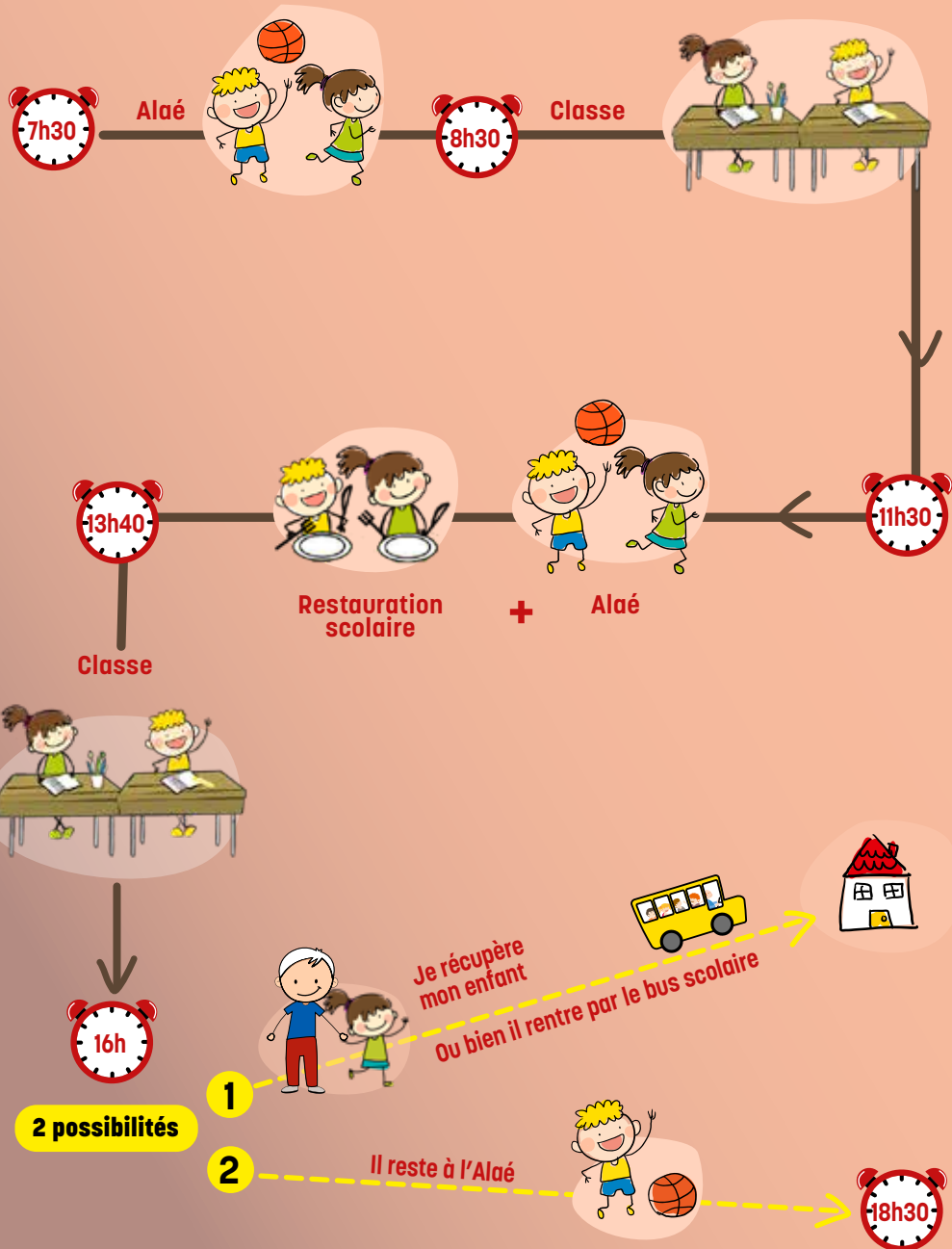
[Portail Famille]  
Inscriptions, factures,  
paiement en ligne :  
[www.ville-colomiers.fr](http://www.ville-colomiers.fr)



Un projet éducatif municipal ambitieux, des équipes d'encadrement qualifiées composées d'une équipe de direction, d'animateurs et d'éducateurs sportifs. Le tout au service de l'enfant et de son bien-être, en partenariat étroit avec la direction de l'école.

# La journée en MATERNELLE

## Lundi, mardi, jeudi et vendredi



## Mercredi

Guichet unique :  
05 61 15 24 35



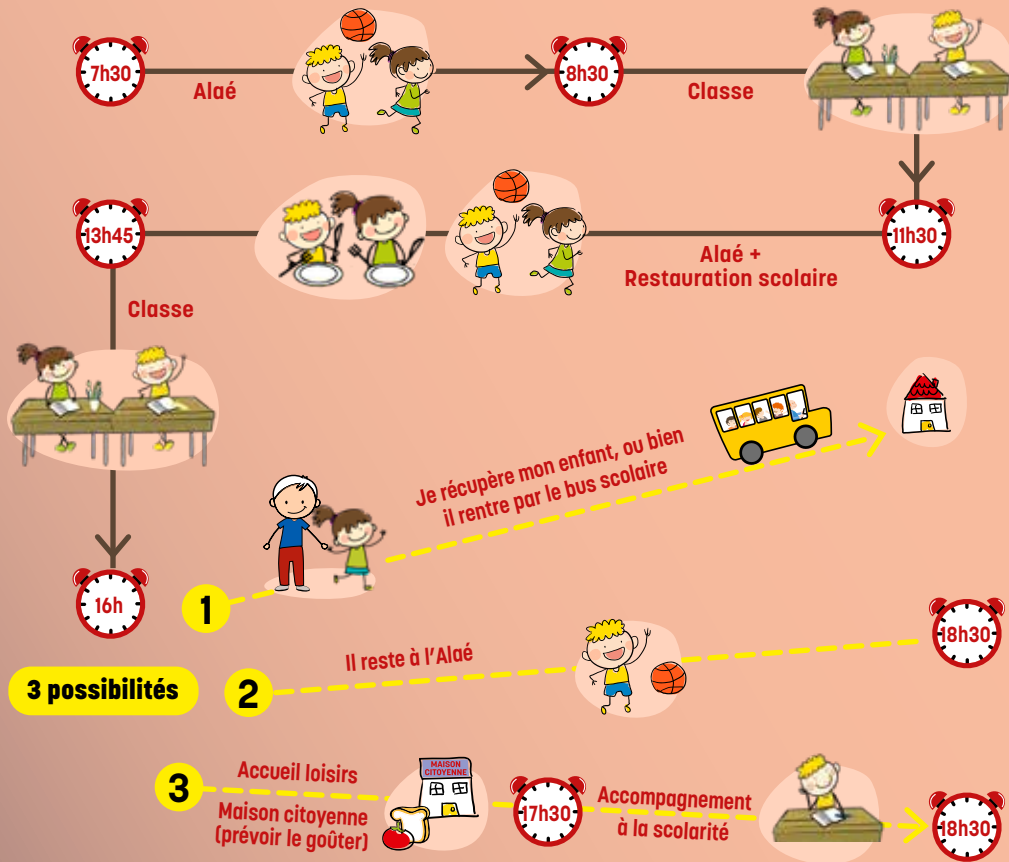
**LA GARDERIE DU MERCREDI**  
Inscription annuelle en même temps que l'inscription scolaire. Elle est facturée 1 € par mercredi. Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, elle doit être adressée via la messagerie du [Portail famille] et prendra effet le mois suivant.

\* Emisa : L'École municipale d'initiation sportive et artistique initie les enfants de 3 à 16 ans aux activités sportives et artistiques.

# La journée en ÉLÉMENTAIRE

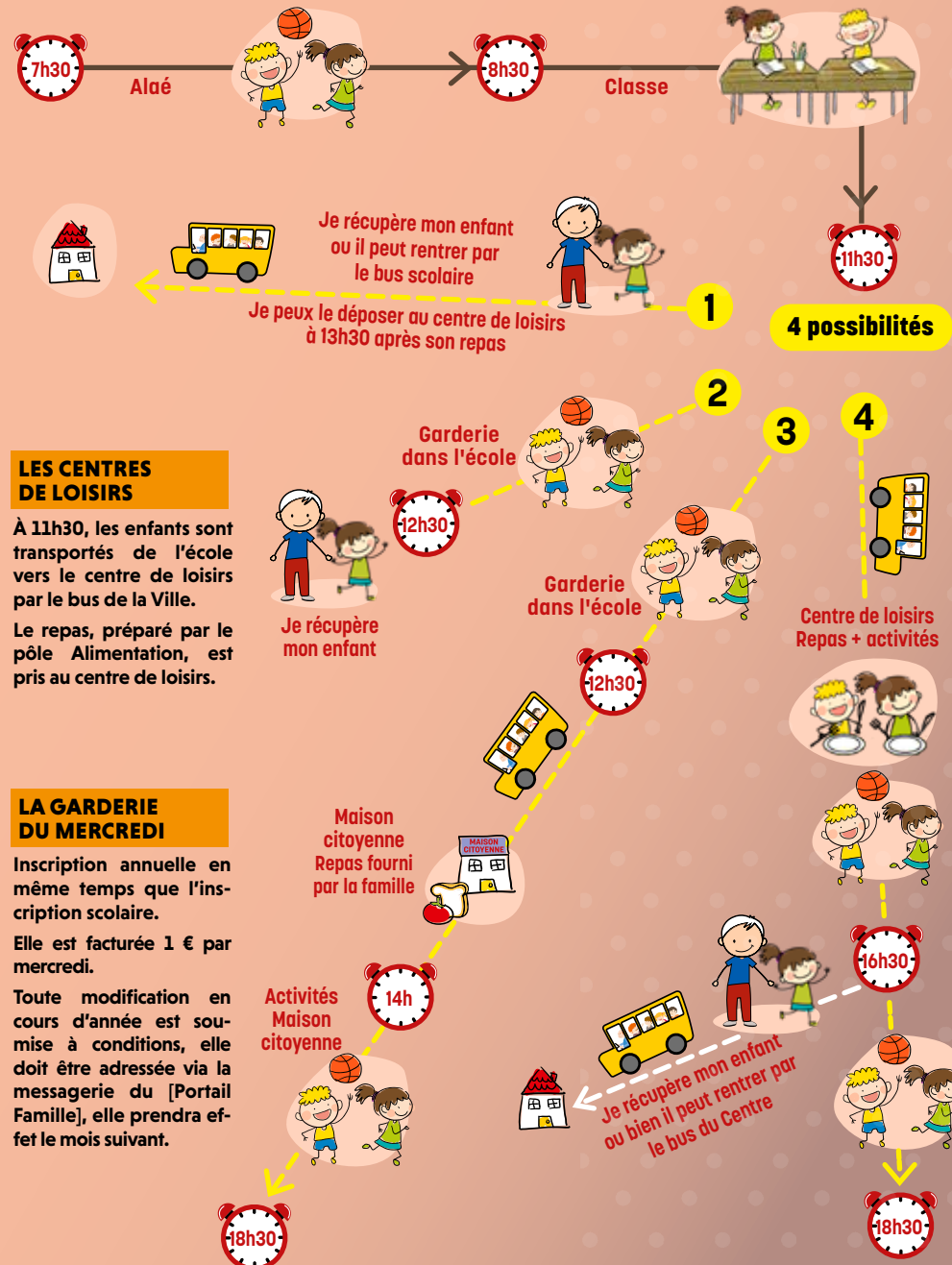
## Lundi, mardi, jeudi et vendredi

## Mercredi



3 possibilités

4 possibilités



### LES CENTRES DE LOISIRS

À 11h30, les enfants sont transportés de l'école vers le centre de loisirs par le bus de la Ville. Le repas, préparé par le pôle Alimentation, est pris au centre de loisirs.

### LA GARDERIE DU MERCREDI

Inscription annuelle en même temps que l'inscription scolaire. Elle est facturée 1 € par mercredi. Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, elle doit être adressée via la messagerie du [Portail Famille], elle prendra effet le mois suivant.

### L'ACCUEIL ALAÉ

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h45 et de 16h à 18h30. L'inscription est annuelle et s'effectue en même temps que l'inscription scolaire. Le paiement est mensuel. Un espace «devoirs» est mis à la disposition des enfants. Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, il suffit de l'adresser via la messagerie du [Portail Famille], elle prendra effet le mois suivant.

### LES MAISONS CITOYENNES

Situées au cœur des quartiers, les maisons citoyennes sont des lieux de proximité qui permettent de se rencontrer, d'échanger, de créer et s'entraider. Les équipes d'animation proposent pour tous les publics de nombreuses activités (ateliers, sports, sorties, animations...). Le dossier et l'inscription annuelle sont à établir auprès des maisons citoyennes. L'accueil est facturé 6 € pour l'année.

## Les mercredis scolaires en centres de loisirs

# Au Cabirol et à George-Sand

Les centres de loisirs du Cabirol et de George-Sand proposent un accueil adapté à l'âge de chaque enfant, pour répondre aux besoins des familles. Le bien-être, la vie en collectivité, l'apprentissage de l'autonomie au travers des temps de la vie quotidienne, la découverte culturelle sont au cœur du projet des centres de loisirs.

Les enfants choisissent leurs activités en fonction de leurs envies et de leurs besoins : jeux de société, grands jeux extérieurs, espaces lecture, espaces arts plastiques et cuisine...

Des activités sportives sont également proposées par les éducateurs sportifs de la Ville. Elles permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives dans les gymnases municipaux.

Ces activités sont ouvertes à tous les enfants dans le respect de leurs besoins de repos et de récupération.

### OÙ VA VOTRE ENFANT ?

Le centre de loisirs du Cabirol pour les enfants fréquentant les écoles Lucie-Aubrac, Jules-Ferry, Hélène-Boucher, Lamartine, Simone-Veil et Sainte-Thérèse.

Le centre de loisirs George-Sand pour les enfants fréquentant les écoles George-Sand, Alain-Savary, Jean-Macé, l'école allemande et l'International School of Toulouse et les enfants non-scolarisés à Colomiers.

### INSCRIPTIONS EN 3 ÉTAPES

**1. Pré-inscription :** lors de l'inscription de votre enfant à l'école, cochez l'activité "Centre de loisirs".

**2. Faites les réservations pour les mercredis, soit sur le [Portail Famille], soit auprès du centre de loisirs.**

Calendrier sur : [www.ville-colomiers.fr / Portail Famille](http://www.ville-colomiers.fr/PortailFamille)

**3. Pour inscrire votre enfant les mercredis au centre de loisirs, réservez sur le [Portail Famille] du 3 juillet au 4 septembre 2023.**

Pour les autres mois, toute modification devra être faite avant le 20 du mois précédent.

### FACTURATION

Mensuellement en fonction des ressources familiales.

## Les vacances scolaires

# Pendant les vacances, tous au Cabirol !

Au cœur d'un parc arboré, tous les enfants sont accueillis au Cabirol et bénéficient d'activités en lien avec la nature. Ils sont accueillis par des animateurs et éducateurs sportifs qualifiés disposant de compétences variées. Ceux-ci interviennent également tout au long de l'année dans les Alaé.

### INSCRIPTIONS EN 2 ÉTAPES

**1. Pré-inscription :** lors de l'inscription de votre enfant à l'école, cochez l'activité "Centre de loisirs".

**2. Réservations pour les vacances :** soit sur le [Portail Famille], soit auprès du centre de loisirs, calendrier sur :

[www.ville-colomiers.fr / Portail Famille](http://www.ville-colomiers.fr/PortailFamille)

Vous pouvez réserver dès maintenant pour toutes les vacances scolaires et les mercredis de 2023-2024.  
[portailfamille-colomiers.ciril.net](mailto:portailfamille-colomiers.ciril.net)

Modification ou annulation de vos inscriptions possibles sur la période pré-définie. Voir le calendrier sur :

[www.ville-colomiers.fr / Portail Famille](http://www.ville-colomiers.fr/PortailFamille)

### RESTAURATION

La prise de repas entraîne une facturation de la journée complète. Toute inscription sera facturée en fonction des ressources familiales (quotient de la CAF).

### ACCUEIL

Par journée complète ou par demi-journée. Un ramassage en bus est proposé aux familles, renseignez-vous auprès du guichet unique : 05 61 15 24 35.

### POUR LES PRÉ-ADOS

Le centre de loisirs du Cabirol est ouvert toutes les vacances scolaires aux jeunes en âge d'être collégiens, avec une équipe d'animation dédiée au développement de leurs projets. Des accueils pourront être proposés le vendredi de 18h à 20h pour ceux qui ont envie de construire leurs loisirs ensemble.

[Portail Famille]  
Inscriptions, factures,  
paiement en ligne sur  
[www.ville-colomiers.fr](http://www.ville-colomiers.fr)

# Les découvertes culturelles, artistiques et sportives

## L'éducation artistique et culturelle

Il s'agit de l'ensemble des actions visant à garantir à tous les jeunes un égal accès à la culture, contribuant ainsi à la réussite et à l'épanouissement des élèves. Pour cela, les équipements culturels de la ville – le cinéma Le Grand Central, le Pavillon blanc Henri-Molina et le Conservatoire à rayonnement communal – proposent aux enseignants, aux Alaé et aux ALSH des parcours culturels et des ateliers de sensibilisation. Adaptés à chaque niveau (maternelle, élémentaire, collège et lycée), ils permettent aux élèves de fréquenter des lieux culturels, des artistes, de découvrir des œuvres et renforcer leur pratique artistique en se constituant une culture personnelle riche et cohérente.



**Le 14 mai 2024,  
la flamme  
olympique passe  
à Colomiers !**



## Terre de jeux 2024

La Ville de Colomiers est engagée pour l'olympisme et la pratique sportive pour toutes et tous.

Les enfants seront amenés à participer à plusieurs activités en lien avec les Jeux olympiques d'ici 2024, grâce aux Alaé et aux éducateurs sportifs de la Ville.

## Savoir-nager

Afin de permettre aux plus petits de vivre une expérience positive de l'eau et de s'adapter au milieu aquatique, le parcours de formation du nageur débute dès l'école maternelle grâce à une convention pour le « Savoir nager » signée entre la Ville et l'Éducation nationale.

L'acquisition du savoir-nager se poursuit du CP à la sixième (6 à 12 ans). Deux séances de 45 minutes par semaine, réparties sur des cycles de 12 à 14 semaines, permettent aux enfants d'évoluer en toute sécurité et visent plusieurs objectifs :

- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Prévenir les noyades
- Valider les attestations du « *Savoir nager en sécurité* » (ASNS).

La réussite des élèves à l'ASNS est renseignée dans le livret scolaire unique.



Infos auprès de l'Espace  
nautique Jean-Vauchère  
Tél. : 05 61 15 31 50



Infos auprès du service  
Activités physiques et sportives  
Tél. : 05 61 15 22 99

## Savoir rouler à vélo

Plan gouvernemental créé en 2018 et destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité. En 10h réparties en 3 modules, les enfants acquièrent une réelle autonomie à vélo avant d'entrer au collège. Ils deviennent ainsi autonomes à vélo pour pratiquer quotidiennement une activité physique et se déplacer de manière écologique et économique. Ces modules sont mis en place par les éducateurs sportifs de la Ville pour les enfants des centres de loisirs et maisons citoyennes.

Chaque semaine  
Retrouvez le menu  
de vos enfants sur  
www.ville-colomiers.fr

## La restauration : un enjeu éducatif et de santé publique



# 4 600 repas équilibrés servis chaque jour

Le pôle Alimentation et hygiène des locaux cuisine près de 4 600 repas par jour : pour les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les livraisons de repas à domicile, l'Ehpad et le restaurant administratif. Le Centre de restauration municipal garantit une qualité de service, d'hygiène et de sécurité alimentaire, avec une approche nutritionnelle et des produits d'excellence (labels, circuits courts et de proximité).

L'École du goût de Colomiers propose aux enfants des ateliers d'éducation à l'alimentation autour de l'équilibre alimentaire, la nutrition et le sport ainsi que des parcours d'éveil et d'éducation au goût.

Dans le cadre de la loi "Egalim", un menu "Autrement bon" est proposé une fois par semaine, afin d'offrir une alternative aux protéines animales.

2,50  
à 3€

c'est le tarif du repas scolaire facturé aux familles, dont le coût réel est de 10,24 € pour la collectivité.

1/3

des enfants columérins bénéficient de la gratuité ou semi-gratuité des repas.

2,1

millions d'euros sont consacrés chaque année au budget alimentaire.

### ENGAGEMENTS ALIMENTAIRES

Depuis janvier 2022, la loi Egalim exige 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

À Colomiers la part des achats durables est de plus de 50 % de produits sous signes officiels de qualité (SIQO) dont 25 % de produits issus de l'agriculture biologique, au-delà de l'exigence réglementaire.



## Petite faim/ Grande faim

Engagée pour les droits des enfants et leur bien-être, la Ville de Colomiers attache une grande importance à l'alimentation. À ce titre, elle a mis en œuvre une politique active en matière d'accès à une restauration collective de qualité en proposant aux enfants des repas variés, équilibrés et cuisinés avec des produits de qualité, locaux et de saison.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est également déterminante pour limiter l'impact environnemental. C'est dans ce but que le dispositif « Petite faim / Grande faim » a été mis en place afin de permettre aux enfants de l'élémentaire de choisir la quantité servie en fonction de leur appétit, tout en leur laissant l'opportunité de se resservir s'ils le souhaitent.



### QUI DIT MIAM !

Une application téléchargeable qui permet aux parents d'élèves et aux usagers d'avoir accès aux informations concernant les menus proposés par le pôle Alimentation. Ces

informations numériques répondent au projet politique de « ville connectée », c'est également un outil dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Téléchargez l'appli en scannant ce QR Code



## Prévention dès le plus jeune âge

La promotion de la santé et du bien-être chez les enfants et les jeunes est un enjeu majeur du Contrat local de santé columérin. Plusieurs axes de travail sont ainsi développés : informer et communiquer sur les ressources du territoire, développer la prévention des conduites à risque, soutenir le programme de renforcement des compétences psychosociales, promouvoir les bonnes pratiques en matière de sport, santé en nutrition, et lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocri-

niens. Toutes ces actions sont menées en partenariat avec les acteurs de la prévention dont : la CPAM, la Mutualité française, l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale, les professionnels intervenant auprès des enfants, les services de la Ville de Colomiers, les associations et clubs sportifs du territoire, le Conseil départemental de Haute-Garonne, la Région Occitanie...

## L'accueil des publics à besoins spécifiques

Durant toute l'année scolaire, le pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives accompagne les familles et les enfants en situation de fragilité et/ou de handicap durant le temps périscolaire et extrascolaire. 26 auxiliaires de vie de loisirs (AVL) sont mobilisés durant l'Alaé.

Les demandes d'accueil sont recensées et traitées individuellement dans le cadre d'un dispositif spécifique transversal à tous

les Alaé et les centres de loisirs. Elles sont mêmes anticipées, avant la première scolarisation des plus petits, grâce à une charte pour l'inclusion, impliquant aussi l'Éducation nationale et le pôle Petite enfance.

Les familles d'enfants bénéficiant d'une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) validée ou en cours d'instruction peuvent établir leurs démarches d'inscription à la mairie au guichet unique.

Une procédure d'inscription spécifique leur sera proposée.







## Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Accompagnement à la scolarité : 05 61 15 24 89

## Un atout pour réussir

Du CP jusqu'à la 3<sup>e</sup>, au cours de leur parcours, les enfants peuvent avoir besoin d'un soutien, d'une aide, pour leur donner la volonté de réussir : c'est ce que propose le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas), dispositif en lien avec l'école. Cette aide est libre et gratuite pour les familles.

Cet accompagnement se déroule dans les sept maisons citoyennes de la ville ainsi que dans les quartiers du Vignemale, du Pelvoux, des Fennassiers et du Perget, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Au-delà, le Programme de réussite éducative est une aide supplémentaire dédiée aux enfants et aux familles, sur sollicitation directe ou proposée par les acteurs du champ éducatif. L'accompagnement et le suivi des familles et des enfants dans les parcours est effectué par des éducateurs spécialisés et une psychologue.

Programme de réussite éducative : 05 61 15 24 41



## Le Projet éducatif de territoire (PEDT)

## Des parcours adaptés

Le PEDT de Colomiers offre aux 0-15 ans des parcours éducatifs de qualité, co-construits avec les acteurs du territoire : Éducation nationale, acteurs jeunesse de la ville, associations, prestataires... Il vise à créer et renforcer le bagage culturel des enfants, à favoriser l'inclusion, promouvoir le bien-être et le "bien-vivre ensemble" et à agir en faveur de la transition écologique.

Les projets, menés au sein des établissements scolaires, des maisons citoyennes, des centres de loisirs, complètent les

temps éducatifs, assurent la continuité et la cohérence des différents temps de vie des élèves.

**Théâtre, sport, sciences, jardinage, culture urbaine, sensibilisation à l'écologie...** sont autant de parcours multi-partenariaux proposés aux enfants.

Le pôle Alimentation mène des actions à l'éducation au goût auxquelles s'associe le service Activités physiques et sportives dans le cadre du **programme national « Manger-Bouger »**.





Conseil Municipal Enfants  
05 61 15 21 73  
cmj-colomiers.fr

## Le Conseil municipal des enfants

# L'expression de la jeunesse citoyenne

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une instance de participation citoyenne destinée à favoriser l'accompagnement à l'expression citoyenne ainsi que le développement d'initiatives en permettant aux enfants du CM1 au CM2 de prendre part à la vie de la cité de manière active et responsable.

De 11 à 14 ans, c'est le Conseil municipal des jeunes qui prend le relai.



unicef   
pour chaque enfant

Colomiers place la jeunesse au cœur de son action municipale, d'autant plus que les jeunes de moins de 18 ans représentent un quart de sa population. À ce titre, l'Unicef lui décerne depuis 2009 le titre "Ville amie des enfants". Ce label reconnaît la politique et les actions de la commune, en faveur des 0-18 ans, menées à travers les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ainsi, tout au long de l'année, les acteurs de la jeunesse se mobilisent en faveur des enfants en réalisant des actions dans les structures éducatives (ateliers, conférences, ciné-débat, collectes...) ou lors d'évènements comme la Journée internationale des droits de l'enfant.

## [Portail Famille]

Cet espace d'e-services est spécialement destiné aux familles colomérines. Il leur offre une multitude de ressources et de démarches en ligne : inscriptions pour les centres de loisirs, plannings et réservations, télépaiement et facturation, base documentaire (règlements, tarifs...)

Pour y accéder : <https://portailfamille-colomiers.ciril.net>

Mandat : 2 ans  
Nombres d'enfants : 16  
8 filles et 8 garçons  
Âges : 9 à 11 ans du CM1 au CM2

Objectifs généraux  
• Permettre aux enfants de s'initier à la participation citoyenne  
• Prendre la parole des enfants en

considération, leur donner les moyens d'agir et l'envie de s'engager  
• Répartition par établissement scolaire

Fonctionnement

- 1 réunion un mercredi sur deux hors vacances scolaires
- Tutorat d'un-e élu-e enfant par un-e élu-e jeune

## MAIRIE DE COLOMIERS

### Accueil

Hôtel de ville  
1 place Alex-Raymond  
Tél. 05 61 15 22 22

### Pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives

Hôtel de ville (6<sup>e</sup> étage)  
Tél. 05 61 15 24 35

### Pôle vie citoyenne et solidaire

Hôtel de ville (1<sup>er</sup> étage)  
Tél. 05 61 15 24 89

## ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES ET ALAË

### Jean-Macé

6 square François-Lahille  
Tél. 05 61 30 33 04  
Alaé : 09 61 40 68 76

### Simone-Veil-En Jacca

Allée du Marcadau  
Tél. 05 61 78 03 97  
Alaé : 06 75 65 91 31

### Lamartine

Allée de Savoie  
Tél. 05 61 78 00 90  
Alaé : 06 73 12 38 81

### Alain-Savary

14 allée du Morbihan  
Tél. 05 61 63 50 21  
Alaé : 05 61 63 50 22

### Jules-Ferry

14 allée des Pyrénées  
Tél. 05 61 63 50 29  
Alaé : 05 61 63 50 48

### Hélène-Boucher

2 rue du Château-d'Eau  
Tél. 05 61 63 50 51  
Alaé : 06 82 76 51 42

### Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens  
Tél. 05 61 63 50 32  
Alaé : 05 61 63 50 34

### George-Sand

Allée de la Colombe  
Tél. 05 61 63 50 40  
Alaé : 05 61 63 50 41

## ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES ET ALAË

### Lamartine

8 allée de la Terrasse  
Tél. 06 78 66 98 16  
Alaé : 07 86 82 93 34

### Alain-Savary

16 allée du Morbihan  
Tél. 05 61 63 50 23  
Alaé : 05 61 63 50 24

### Jules-Ferry

8 allée des Fenassiers  
Tél. 05 61 63 50 28  
Alaé : 05 61 63 50 47

### Hélène-Boucher

8 chemin des Carrières  
Tél. 05 61 63 50 49  
Alaé : 05 61 15 21 67

### Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens  
Tél. 05 61 63 50 30  
Alaé : 05 61 63 50 33

### George-Sand

Allée de la Colombe  
Tél. 05 61 63 50 42  
Alaé : 05 61 63 50 43

### Simone-Veil

Place des Marots  
Tél. 07 61 27 36 52  
Alaé : 07 61 23 39 18

## CENTRES DE LOISIRS

### George-Sand

(les mercredis scolaires)  
Allée de la Colombe  
Centre maternel :  
05 61 63 50 41  
Centre élémentaire :  
05 61 63 50 43

### Cabiral

Allée des Alpilles  
Centre maternel :  
05 61 15 31 56  
Centre élémentaire :  
05 61 15 31 55

## MAISONS CITOYENNES ET ANNEXES

### La Crabe

Place de La Crabe  
Tél. 05 61 15 31 80

### En Jacca

22 allée de Balaitous  
Tél. 05 61 15 31 81

### Naspe

27 allée de la Champagne  
Tél. 05 61 15 31 83

### Ramassiers

1 allée Georges-Brassens  
Tél. 05 61 63 50 38

### Saint-Exupéry

12 allée du Lauragais  
Tél. 05 61 15 31 79

### Seycheron

11 allée des Monts d'Olmes  
Tél. 05 61 15 31 85

### Val d'Aran

Place du Val d'Aran  
Tél. 05 61 15 31 86

### Annexe Vignemale

16 allée du Pic-D'Ossau  
Tél. 05 61 78 24 20

### Annexe Pelvoux

Allée du Pelvoux  
Tél. 05 61 78 95 09

## ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX CULTURELS ET SPORTIFS

### Pavillon blanc Henri-Molina

4 place Alex-Raymond  
Tél. 05 61 63 50 00  
[pavillonblanc-colomiers.fr](http://pavillonblanc-colomiers.fr)

### Cinéma Le Grand Central

10 allée du Rouvergue  
[www.veocinemas.fr/grand-central-colomiers](http://www.veocinemas.fr/grand-central-colomiers)

## Conservatoire à rayonnement communal

11 rue Chrestias  
Tél. 05 61 15 22 86

## Mémathèque populaire

Allée de l'Ormeau

## Espace nautique

Jean-Vauchère  
Place des Fêtes  
Tél. 05 61 15 31 50  
[espacenautique-colomiers.fr](http://espacenautique-colomiers.fr)

## Tennis du Cabiral

Allée des Alpilles  
Tél. 05 61 78 16 78

## Complexe sportif de Capitany

Maison régionale des activités gymniques  
12 avenue Yves-Brunaud

## Stade Michel-Bendichou

Allée de Brière

## Complexe sportif André-Roux

Boulevard de Sélery

## Stade et Gymnase Bertrand-Andrieux

Rue des Sports

## Gymnases René-Piquemal

15 rue Alfred-de-Vigny

## Gymnase Léon-Blum

Chemin de Maouré

## Gymnase Victor-Hugo

15 rue Alfred-de-Vigny

## Gymnase Jules-Ferry

Allée des Fenassiers

## Gymnase Voltaire

81 allée du Comminges

## Gymnase Jean-Jaurès

1 chemin des Bourdettes

## Gymnase Lucie-Aubrac

Allée Georges-Brassens

## Gymnase Eugène-Montel

2 boulevard Marcel-Dassault

## Maison des associations Marie-Jo-Marty

Rue Abel-Boyer